

En bref

Dans le cadre du projet RENFORT, "Réseau National Forêt et Territoires", les deux réseaux des Chambres d'agriculture et des Communes forestières se sont organisés en binômes dans les principales régions forestières de l'hexagone afin d'apporter leurs contributions à l'accompagnement des politiques publiques pour la forêt.

Malgré la crise "Covid", les équipes Chambres et Communes forestières sont restées mobilisées. Elles ont fait preuve de créativité dans la poursuite des actions, en innovant et en agissant différemment auprès des réseaux. A titre d'exemple, l'organisation d'un "jeu sérieux" a permis de tester une méthodologie d'action foncière auprès des collectivités, les publications prévues seront bien livrées en septembre, les événements de clôture des travaux de l'année auront lieu en visioconférence.

La portée des événements de 2021 n'en sera que plus renforcée!

Pour en savoir plus

<https://chambres-agriculture.fr/agriculteur-et-politiques/foret/renfort/>

<http://www.fncofor.fr>

AGENDA

Comité de pilotage #2

08 septembre 2020

| visioconférence |

Séminaire Technique
« Sylvopastoralisme »

09 septembre 2020

| visioconférence |

Séminaire Technique
« Equilibre agro-sylvocynégétique »

25 septembre 2020

| visioconférence |



En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, RENFORT contribue à la lutte contre la fermeture des milieux boisés par l'accompagnement à la mise en gestion sylvopastorale des espaces forestiers privés et des collectivités.



Crédit photo - CERPAM

La mise en œuvre d'opérations de réouverture de milieu ne se fait pas sans difficultés, notamment du fait de la législation en vigueur. Dans les collectivités, le cas des espaces boisés ne relevant pas du régime forestier constitue également un frein au déploiement de ces pratiques.

Pour septembre 2020, un guide d'itinéraires techniques en « sylvopastoralisme »

Le guide des itinéraires techniques pour la réalisation d'interventions à but sylvopastoral en région sera publié courant septembre 2020, et présenté lors du séminaire « Sylvopastoralisme », le 9 septembre 2020. Ce document décrit le type et l'intensité des interventions à mettre en œuvre afin qu'elles soient acceptées par tous les acteurs forestiers et par ceux du monde du pastoralisme. Il est le fruit d'un travail partenarial réalisé sous la maîtrise d'œuvre des Chambres d'agriculture avec l'ensemble des parties prenantes de la mise en gestion (DRAAF, DDT, PNR, CRPF, CERPAM, COFOR, CA).

La suite Les Communes forestières piloteront la rédaction d'un guide méthodologique pour la mise en gestion des terrains boisés à vocation sylvopastorale qui ne relèvent pas du régime forestier sur le territoire des communes.



En **Nouvelle-Aquitaine**, RENFORT accompagne des collectivités dans leurs démarches de développement et de valorisation du foncier forestier, en articulation avec les usages agricoles du sol. Sont notamment visés les biens de section et les biens sans maître.



Sur le territoire de 4 communes-pilotes de la communauté de communes ELAN (Haute-Vienne), il s'agit :

- d'appréhender les enjeux fonciers, de connaître les différents types de biens et les modalités de transfert de ces biens à la commune, dans le but de produire un diagnostic communal complet ;
- de définir une politique foncière communale à moyen ou long terme, puis de mettre en œuvre cette politique en intégrant les biens les plus intéressants au patrimoine

communal et en les valorisant. La méthodologie construite avec les territoires devra être reproductible.

Le foncier forestier en jeu

Pour tester les supports pédagogiques développés sans attendre l'installation des nouvelles équipes communales, reportée en raison de la crise COVID-19, un exercice de mise en situation, dit « jeu sérieux » a été organisé le 2 juillet 2020. Il s'agissait de simuler la démarche du binôme RENFORT auprès d'un Conseil Municipal fictif (composé de salariés des Communes forestières et des Chambres d'agriculture). L'équipe projet, bien réelle, a présenté une proposition d'accompagnement, comme lors d'une rencontre réelle (ressources, éléments de diagnostic, cartographies, pistes de développement, vademecum des termes couramment utilisés, démonstration sur les outils SIG). Des pistes d'amélioration ont été identifiées et des points positifs ont été soulignés : le sujet représente un fort enjeu, mais rendu accessible grâce aux supports très pédagogiques. Pour aller plus loin, il faut un engagement ferme de la collectivité. La possibilité de faire intervenir le maire d'une commune voisine qui a déjà mené ce type d'opération sur les biens de section est un plus.

La suite Les rendez-vous avec les vraies collectivités !



En **Bourgogne Franche-Comté**, RENFORT porte sur la prise en compte de la forêt dans les documents de planification. Les premiers travaux ont permis d'identifier les acteurs à mobiliser en réseau pour une meilleure prise en compte des enjeux forestiers dans les stratégies des territoires, notamment en matière d'urbanisme.



Crédit photo - FNCOFOR

L'Union régionale des communes forestières Bourgogne Franche-Comté et la Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, binôme régional de RENFORT, ont orienté leurs actions vers différents réseaux :

- **Les services de l'Etat (DREAL, DRAAF et DDT)** – Enrichir les données forestières mises à disposition des territoires ;
- **La Fédération des SCOT** – Enrichir la prise en compte de la forêt dans les documents de SCOT en mobilisant le concept de multifonctionnalité ;
- **Les Chambres d'Agriculture** – Favoriser les échanges entre élus, urbanistes et conseillers forestiers du réseau : au travers de RENFORT, il est proposé d'associer les Chambres à l'élaboration de SCOT, de PLUi ou de PCAET pour enrichir leur volet forestier et faire le lien avec les circuits courts et de proximité ;
- **Les organisations professionnelles de la filière** – Mobiliser les réseaux pour faciliter l'appropriation des enjeux forestiers dans les processus de construction des documents de planification et le partage d'informations.

La prise en compte de la multifonctionnalité des forêts dans les SCOT

Dans de nombreux SCOT, la forêt est principalement appréhendée comme un patrimoine naturel qui doit être protégé. Pourtant, la forêt, telle qu'elle se présente à nous, résulte d'une gestion multifonctionnelle planifiée et contribuant notamment à la production d'une ressource renouvelable, récoltée et valorisée dans les territoires.








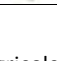
Fédération nationale des SCOT, Communes forestières et Chambres d'agriculture travaillent à l'organisation d'une journée nationale d'échange sur la forêt, à l'exemple des journées thématiques « Scot et montagne », « SCOT et littoral »... pour adapter in fine un volet « forêt multifonctionnelle » dans les cahiers des charges des études SCOT.

La suite Une journée « SCOT et Forêt » sera organisée en au premier trimestre 2021.



Partenariat Chambres d'agriculture – Communes forestières

Thématiques

	1 binôme national APCA lionel.viard@apca.chambagri.fr 01 81 69 46 83 FNCOFOR francoise.alric@communesforestieres.org 01 45 67 47 95	Politiques publiques
7 binômes régionaux Chambres d'agriculture – Union Régionale des Communes forestières		
	CA christophe.schilt@grandest.chambagri.fr 03 88 19 17 20 URCOFOR delphine.nicolas@communesforestieres.org 03 29 75 05 25	Foncier
	CA slefevre@agridoubs.com 03 81 65 52 58 URCOFOR remi.chambaud@communesforestieres.org 03 81 41 26 44	Foncier Grands équilibres – Equilibre agro-sylvocynégétique
	CA bruno.bleton@smb.chambagri.fr 04 79 33 92 60 URCOFOR jessica.masson@communesforestieres.org 04 79 60 49 05	Foncier Grands équilibres – Equilibre agro-sylvocynégétique
	CA jean-michel.rayne@hautes-alpes.chambagri.fr 04 92 52 53 00 URCOFOR jerome.bonnet@communesforestieres.org 04 42 65 43 93	Sylvopastoralisme
	CA saubion@herault.chambagri.fr 04 67 36 47 18 URCOFOR philippe.lonjon@communesforestieres.org 04 11 75 85 17	Filières bois territorialisées
	CA annabelle.gallitre@na.chambagri.fr 05 55 10 37 80 URCOFOR laetitia.morabito@communesforestieres.org 05 59 39 06 65	Foncier
	URCOFOR laure.ferrier@communesforestieres.org 06 17 96 38 80	Biodiversité